

Échos des revues

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parvenir est de ne leur point montrer de défauts, car on ne saurait croire combien ils sont éclairés pour les démêler; cette étude de leur paraître parfaite est d'une grande utilité pour soi-même.

Il ne faut jamais les gronder par humeur, ni leur donner lieu de croire qu'il y a des temps plus favorables les uns que les autres pour obtenir ce qu'ils désirent.

Il faut caresser les bons naturels, être sévère avec les mauvais, mais jamais rude avec aucuns.

Il faut par des complaisances leur faire aimer la présence de leurs maîtresses et qu'ils fassent devant elles les mêmes choses que s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes.

Il faut entrer dans les divertissements des enfants, mais il ne faut jamais s'accommoder à eux par un langage enfantin, ni par des manières puérides; on doit au contraire les élever à soi en leur parlant toujours raisonnablement; en un mot, comme on ne peut être ni trop, ni trop tôt raisonnable, il faudra accoutumer les enfants à la raison dès qu'ils peuvent entendre et parler, et d'autant plus qu'elle ne s'oppose pas aux plaisirs honnêtes qu'on doit leur permettre.

Mais le christianisme et la raison, qui est tout ce que l'on veut leur inspirer, sont également bons aux princesses et aux misérables; et si nos demoiselles profitent de ce que je crois qu'elles entendront, elles seront capables de soutenir tout le bien et tout le mal qu'il plaira à Dieu de leur envoyer. »

ECHOS DES REVUES

Revenons aujourd'hui aux revues pédagogiques de la Suisse française. Sans autre préambule commençons par l'*École de Lausanne*. Nos lecteurs savent que le gouvernement de Vaud élaborera prochainement une loi sur l'instruction primaire. Le projet de loi est la grande préoccupation du corps enseignant vaudois. Impossible d'ouvrir un seul numéro de l'*École* sans y trouver des articles sur cet objet. Nous ne nous en occuperons pas, car autant vaudrait noter les bulles sans cesse renaissantes qui s'élèvent, tourbillent et crèvent successivement dans un liquide en ébullition. Une fois que les grandes lignes du projet se dessineront d'une manière plus nette, nous ne manquerons pas d'en donner connaissance aux instituteurs fribourgeois.

Dans le numéro du 25 février (que nos lecteurs nous pardonnent ce retard) l'*École* nous fait connaître le développement qu'a pris la question des travaux manuels. La *Société suisse pour le développement de l'enseignement manuel* ne compte pas moins de 70 membres à Genève. Elle y a organisé, pendant cet hiver, un cours de trois mois suivi par 30 instituteurs, et dans lequel on enseigne, outre le cartonnage et les travaux à l'établi, la confection d'objets en fil de fer.

La section zurichoise fait mieux. Elle a l'intention de faire à Zurich, pendant les vacances de l'été prochain, le 3^me *cours suisse de travaux manuels*, et les préparatifs dans ce but sont déjà tellement avancés que

l'on peut considérer la chose comme certaine. Si, comme pour les cours précédents, la Confédération accorde des subsides aux participants, ceux-ci ne feront assurément pas défaut. Nous lui souhaitons une réussite aussi complète qu'à ses deux aînés de Bâle et de Berne.

Dans cette dernière ville, l'enseignement manuel fait toujours de grands progrès. Depuis le Nouvel-An, outre les élèves primaires, 26 élèves des écoles secondaires reçoivent des cours de cartonnage et, dès que les installations seront suffisantes, ils s'occuperont aussi de travaux sur bois.

Voici, en terminant, d'après le *Pionnier*, auquel nous empruntons ces détails, le nombre des élèves qui reçoivent actuellement en Suisse un enseignement manuel : Bâle, 550 ; Genève (école allemande), 100 ; Berne, 170 ; Schaffhouse, 91 ; St-Gall, 82 ; Zurich, 80 ; Soleure (Zuchwil), 12 ; Frauenfeld 15 ; Wintherthour, 56 ; Fribourg, 48 ; Berthoud, 41.

Un correspondant du Jura bernois fait savoir que le comité du Synode scolaire du canton de Berne a choisi pour question obligatoire en 1887 la mission de l'école populaire (écoles primaires et secondaires) en vue de la vie pratique. Cette question sera discutée dans les conférences d'instituteurs pendant l'été prochain.

Les directeurs de l'Instruction publique avaient résolu d'agir de concert en vue d'obtenir une réduction dans le service militaire des instituteurs. Or, le croirait-on ? il s'est trouvé des instituteurs entr'autres ceux d'Argovie, qui protestent contre toute réduction de leurs obligations militaires. Est-ce que nos instituteurs allemands jalouseraient les glorieux lauriers du magister prussien qui a fait Sadowa, dit-on ?

« En procédant aux examens, nous dit M. G., on est parfois frappé du fait suivant : Bon nombre d'élèves, quand on leur demande où se trouve telle ville, telle rivière, telle île prise individuellement, restent coi ou ne peuvent répondre qu'avec beaucoup de peine ; et pourtant les mêmes élèves venaient peut-être de réciter assez correctement un paragraphe de leur manuel où les mêmes noms se rencontraient. »

« Informations prises sur la méthode d'enseignement employée, il arrive que, pour un grand nombre de ces élèves, la lacune constatée provient d'un défaut d'exercices. »

L'auteur recommande ensuite de faire voir chaque rivière, île, chaque nom à mesure qu'on les voit dans les manuels de géographie. Cette règle de méthodologie est si bien connue et aujourd'hui si généralement pratiquée, qu'il serait superflu de la rappeler si cet article ne contenait une recommandation qui nous paraît importante. Nous appelons sur ce point l'attention des instituteurs. Mais laissons la parole à M. G.

« Un exercice que je recommande instamment aux instituteurs, c'est l'étude d'itinéraires, par exemple d'une capitale à l'autre. J'ai vu ce genre de sujet imposé fréquemment aux candidats dans les examens de repourvue des places, particulièrement pour l'enseignement secondaire ; et j'ai été souvent frappé de la faiblesse des candidats. Comment s'étonner si des élèves ne savent pas répondre quand on leur demande, je suppose, par où ils doivent passer pour aller de Lausanne à Lucerne et ce qu'ils rencontreront sur leur chemin ? Pourtant cet exercice est fort utile dans la vie.

Donc, quand un ou plusieurs pays sont étudiés, faisons décrire la route à suivre pour se rendre de telle ville à telle autre, les fleuves ou les montagnes qu'on traverse, les villes qu'on peut visiter, avec l'indication de leurs particularités les plus remarquables, etc. Il sera facile de rendre ces exercices extrêmement attrayants, en les assaisonnant de

quelques descriptions, ou même de quelques dessins si l'on en possède.

Je ferai la même recommandation relativement à la description du bassin d'un fleuve, des côtes d'une mer, etc. Ces exercices, en grand honneur dans les écoles d'Allemagne, pourraient être introduits avantageusement dans les nôtres; il est d'ailleurs facile de les enrichir de détails instructifs qui graveront mieux les choses dans la mémoire que ne le feraient les manuels.

Si l'on me demande où je veux prendre le temps nécessaire, je dirai à mes collègues et amis du corps enseignant primaire : Inquiétez-vous moins de faire apprendre le manuel, vous verrez que le temps se trouvera. Le manuel, pour la géographie, est une chose tout à fait accessoire : on n'en utiliserait point que les choses iraient encore mieux. Vous n'avez pas besoin des récitations pour marquer des succès : tous ces exercices sont des occasions de prendre des notes, qui seront d'autant plus nombreuses que les exercices seront plus abondants, et qui apprécieront les progrès de vos élèves mieux que toutes les récitations de manuels imaginables. »

Empruntons avec l'*Ecole* à un conférencier les règles de l'analyse littéraire, thèmes ordinairement si riches en divagations et en épithètes banales ou ampoulées. Ici du moins nos lecteurs trouveront des idées justes et vraies sur ce sujet.

« Pour répondre à son double but, qui est de faire comprendre une œuvre et de traduire l'impression qu'elle a fait éprouver, l'analyse doit examiner, dans cette œuvre, trois points essentiels : le sujet, le plan et le style; elle suit ainsi l'auteur dans les diverses phases de sa composition : l'*invention*, la *disposition* et l'*élocution*.

1° Il faut d'abord se rendre compte du sujet que l'auteur a voulu traiter, en apprécier même, s'il y a lieu, la convenance, la portée, les difficultés.

2° Le sujet étant adopté, comment l'auteur l'a-t-il disposé? Quelle division, quel ordre, quel lien, quelle gradation dans les parties? Car l'édifice vaut autant par l'agencement que par le bon choix des matériaux.

3° Enfin, comment l'auteur a-t-il exprimé ce qu'il avait conçu d'abord, ordonné ensuite? A-t-il su animer, colorer, peindre ce qu'il avait à raconter? Quelles sont les qualités de sa langue?

Des trois parties qui la composent, celle qui doit recevoir le plus de développements, c'est la seconde, l'étude du plan. Il n'y a pas de meilleur exercice pour apprendre aux élèves à composer. Il les oblige à se mettre à la place de l'auteur, à s'identifier avec lui, à refaire la trame de son discours, à suivre l'enchaînement des parties de son œuvre, à pénétrer intimement sa pensée, à l'embrasser d'un regard sûr pour la rendre aux yeux des autres en raccourci, sans l'altérer : « Un bon analyste, dit Montesquieu, n'abrège tout que parce qu'il voit tout. »

Les règles principales de l'analyse littéraire étant indiquées, essayons de montrer par un exemple comment nous estimons qu'elle peut être dirigée à l'Ecole normale.

Choisissons la fable de La Fontaine *L'Homme et la Couleuvre*¹. Si on se contente d'une simple lecture, on ne verra dans cette fable qu'un cri d'accusation des êtres inférieurs contre l'homme; mais cette impression générale, un peu vague, risquera de s'effacer bientôt, si ce morceau n'est pas l'objet d'une étude plus attentive.

¹ Livre X, fable 2.

Sujet. — Que s'est proposé La Fontaine ? Il a voulu montrer une fois de plus que *la raison du plus fort est toujours la meilleure* ; il a voulu protester contre la force brutale des grands, et prendre la défense des petits et des faibles.

Plan. — Il l'a fait dans un petit drame où se dressent devant l'homme, les unes après les autres, les victimes de sa tyrannie et de son égoïsme.

L'exposition de ce petit drame est dans les trois premiers vers :

Un homme vit une couleuvre.

« Ah ! méchante, dit-il, je m'en vais faire une œuvre
Agréable à tout l'univers. »

La couleuvre va-t-elle mourir, ou plutôt quel est le plus ingrat, le plus coupable, de l'homme ou de la couleuvre ? Voilà le *nœud*

Le drame se déroule peu à peu dans les trois petits actes qui suivent, et dans lesquels la vache, le bœuf et l'arbre sont pris successivement pour arbitres. Tous se prononcent en faveur de la couleuvre. Mais le dénouement ? L'homme tue la bête ! C'était le seul moyen d'avoir raison.

Style. — Les personnages ont-ils le langage qui leur convient ? — Assurément. L'homme décide et commande en maître. La couleuvre se défend par des insinuations malicieuses. La vache parle avec une simplicité et une émotion vraiment touchantes. Le bœuf, grave et réfléchi, se prononce lentement, solennellement, avec un gros bon sens. L'arbre a des arguments plus simples, mais non moins convaincants.

Nous ne pouvons, bien entendu, qu'indiquer le cadre de l'analyse telle qu'on pourrait la faire. Il faudrait examiner de plus près chacun de ces petits discours qui, en leur genre, sont des modèles. Celui de la vache, en particulier, est un chef-d'œuvre. On croit la voir, cette bonne tête, maigre, vieille et la corde autour du cou. Avec quel accent douloureux elle laisse tomber un à un ses griefs si justes et si nombreux. »

L'*Ecole* pose cette question à propos de la rotation du personnel enseignant : « Dans les grandes communes, où les élèves sont répartis en plusieurs classes superposées, convient-il, comme on l'a fait jusqu'ici, d'attacher l'instituteur à une classe déterminée, ou voudrait-il mieux lui faire suivre ses élèves de classe en classe pendant un certain cycle, puis recommencer le même cycle avec une nouvelle volée ? »

La revue pédagogique de Lausanne n'hésite pas à se prononcer pour la rotation ; elle y trouve économie de temps et d'efforts en ce que le maître et les élèves se connaissent, activité du maître toujours en éveil en raison du changement du programme, influence éducative continue, rapports mutuels d'affection et d'estime entre les maîtres et les élèves.

Le numéro du 10 août de l'*Ecole* contient une biographie d'Edouard Chessex, instituteur à Mézières, une biographie de Niggeler, le père des gymnastes suisses, auteur de diverses publications.

Jetons un rapide coup d'œil sur l'*Educateur*. Ici aussi nous sommes bien en retard.

Aucune mention n'a été faite encore dans le *Bulletin* du projet de fonder à Neuchâtel une exposition scolaire permanente à l'instar de celle qui a été fondée à Fribourg.

Empruntons à l'*Educateur* une correspondance sur cette institution. « C'est une œuvre nouvelle qui réclame modestement sa place au soleil. Il est facile et agréable de la recommander, puisqu'elle a pour but la réalisation de nouveaux progrès dans l'école populaire, dans cette école qui développe le cœur et l'intelligence de notre chère jeunesse.

Des expositions scolaires temporaires ont déjà été organisées en

Suisse, à l'occasion des congrès d'instituteurs, et lors de la remarquable exposition nationale de Zurich. Quelques cantons ont pensé avec raison que des expositions permanentes rendraient de réels services à la cause de l'instruction. L'idée d'en créer une à Neuchâtel n'est pas nouvelle : elle avait déjà été exprimée par M. le conseiller fédéral Droz, lorsqu'il était à la tête du département de l'Instruction publique de notre canton. Le D^r Roulet se préparait à en assurer la réalisation au moment où la mort l'a enlevé à ses travaux. Ce magistrat éclairé réservait une place à l'école populaire dans le bâtiment de l'Académie. M. le conseiller d'Etat Clerc, qui a succédé à M. Roulet, a repris l'idée de son prédécesseur, et a fait faire un pas décisif vers sa réalisation en obtenant du Grand Conseil une somme de 1,000 fr. pour organiser une exposition permanente. La Commission chargée de ce travail est composée de MM. Guebhart, inspecteur d'écoles ; Lavanchy, professeur ; Villommet, Scherf, N. Girard et Perret, instituteurs. Cette Commission s'est mise à l'œuvre sans retard ; elle a élaboré un projet de règlement et étudié l'organisation des expositions analogues de Berne, de Zurich et de Fribourg.

Le but de cette institution est aisé à saisir : elle est destinée à devenir un centre de renseignements pour les Commissions d'éducation, le corps enseignant et le public en général. Ces renseignements pourront être d'une grande utilité lorsqu'il s'agira de construire des maisons d'école, d'acheter, de remplacer le mobilier et le matériel. De grands progrès ont déjà été réalisés chez nous dans ce domaine, mais combien d'améliorations pourraient encore être apportées, auxquelles on ne songe guère quand l'occasion de comparer ne s'est pas présentée.

L'exposition comprendra : 1. des plans et modèles pour constructions d'écoles ; 2. le mobilier scolaire ; 3. les livres d'enseignement, modèles d'écriture et de dessin ; 4. le matériel pour l'enseignement de la géographie et de l'histoire : cartes, sphères, reliefs, esquisses, tableaux, etc. ; 5. des collections d'objets pour leçons de choses ; 6. des collections se rapportant à l'enseignement intuitif ; 7. le matériel de l'école Fröbel et des autres classes enfantines ; 8. des collections de modèles pour cours professionnels à l'usage des garçons ; 9. des collections de modèles et patrons pour l'enseignement simultané des travaux du sexe ; 10. des instruments et appareils divers ; 11. la littérature pédagogique ; 12. la législation scolaire, la statistique et les rapports concernant l'enseignement populaire.

Des travaux d'élèves pourront être admis temporairement, pour autant que la place le permettra, et qu'ils fourniront des indications utiles sur la valeur d'une méthode d'enseignement. »

Dans le numéro 5, l'*Educateur*, par la plume de son rédacteur en chef, rappelle les trois buts de l'enseignement : « Donner des connaissances ; les transmettre de façon à cultiver la force pensante, et enfin rendre l'enfant bon, et meilleur s'il est bon. »

Nous n'analyserons point les correspondances diverses parues dans l'*Educateur* sur des questions d'un intérêt purement local.

Cette revue nous apprend que le congrès de la *Société suisse* (allemande) des instituteurs se réunira à St-Gall le 25, 26 et 27 septembre.

Dans l'assemblée générale des instituteurs primaires on traitera la question du *Dessin professionnel* et dans celle des professeurs : Rapports de l'enseignement de la langue et des sciences exactes.

Le second jour, en assemblée générale, on abordera la question : Comment organiser l'Ecole pour répondre aux exigences de notre époque ?

Le N° 8 de la même revue nous fait savoir que la section genevoise de la société des instituteurs a exprimé le désir de voir établir une école normale intercantonale ! M. Gasser a présenté, dans une autre réunion, un intéressant rapport sur cette question : Quelques expériences très simples propres à donner aux élèves des écoles primaires les notions indispensables de la chimie élémentaire.

— A propos d'institutions nouvelles, on peut signaler l'introduction d'un cours de cuisine donné à Neuchâtel-Ville à 70 jeunes filles.

La vie littéraire et scientifique s'est manifestée à Neuchâtel par de nombreuses conférences, par la création de deux nouvelles publications périodiques l'*Avenir sténographique suisse* de M. Rouiller-Leube, et les *Archives héraldiques* de M. Tripet.

Ajoutons à cela les réunions si intéressantes de la Société géographique dont la création est due principalement à un instituteur, M. Knapp.

La plupart de nos lecteurs connaissent déjà les projets de M. Gobat dans l'enseignement secondaire.

La grande Commission chargée d'étudier les réformes à apporter aux programmes de l'enseignement moyen a adopté diverses modifications dont les principales sont :

1° L'extension du programme des écoles secondaires à deux classes, pour quelques branches seulement ;

2° La suppression de la religion dans les classes du gymnase supérieur ;

3° L'étude facultative du grec qui commence en cinquième (le gymnase complet compte 8 classes), avec 4 à 6 heures par semaine ;

4° La réduction des heures de latin qui commencera en sixième avec 5 et 6 heures de leçon par semaine.

Trois membres de cette Commission ont fait inscrire, au procès-verbal, une protestation contre les propositions de la majorité. La minorité réclame la conservation du programme actuel.

Le rédacteur de l'*Educateur* se demande si le manuel unique est préférable ou non à plusieurs manuels. Mieux que tout autre il sait que les pays les plus avancés ont adopté le livre unique (non pas un manuel unique pour tous les cours et toutes les matières à la fois). Aussi n'ose-t-il pas s'en montrer ouvertement l'adversaire. Il se contente de soulever des objections : « Sera-t-il l'œuvre de plusieurs auteurs ou d'un seul ? — Les hommes les plus capables se prêtent difficilement à une besogne aussi ingrate que celle de la rédaction de ces mosaïques qui rapportent généralement plus de profit que d'honneur. — Une autre question encore à résoudre serait celle de savoir si le manuel unique serait employé aussi comme livre de lecture ; ce qui en doublerait le volume. — Est-ce que peut-être M. Daguet suppose que pour les exercices de lecture il soit nécessaire d'employer une partie spéciale ? Pour nous, nous estimons que l'enseignement primaire doit constituer un tout avec le livre de lecture pour base et la parole vivante du maître pour véhicule. L'orthographe d'usage ne doit pas être scindé de la grammaire, ni l'histoire de la géographie. Le manuel de l'écolier devrait renfermer le minimum des connaissances à acquérir à l'école primaire ; ce qui n'empêcherait point l'instituteur d'employer des livres spéciaux dans les écoles plus avancées.

— Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître certaines décisions prises dans la conférence générale des instituteurs neuchâtelois.

• L'obligation de fréquenter l'école devrait commencer au début de l'année dans laquelle l'enfant atteint l'âge de 7 ans. — Des classes enfantines *gratuites* et facultatives seraient ouvertes dans les centres

de population ou municipalités qui comptent en moyenne 20 enfants de 5 à 7 ans. — Le nombre des élèves dont se compose une classe resterait fixé au maximum de 50. — Des musées scolaires seraient créés dans chaque centre de quelque importance, avec des collections pour les notions de sciences naturelles. — On ajourne la question de savoir si un même maître suivrait les élèves pendant deux années consécutives. — Les leçons de lecture seront augmentées. — Le certificat d'études primaires est institué et l'émancipation de l'école serait fixée à 15 ans révolus. — La question des travaux manuels est renvoyée à l'année prochaine. — Dans chaque localité il serait institué des cours complémentaires pour les jeunes gens âgés de plus de 17 ans. — Les maîtres chargés de donner les cours complémentaires seront rétribués équitablement. »

R. H.

ÉCOLES PROFESSIONNELLES DE FILLES

(*Weibliche Fortbildungsschulen.*)

La Commission de la Société suisse d'utilité publique pour les écoles de perfectionnement (*Kommission der Schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft für das Fortbildungswesen*) adresse un appel à tous les amis de l'instruction, pour les engager à la fondation de cours de travaux manuels pour les jeunes filles émancipées de l'école primaire.

Après avoir démontré le besoin de donner aux filles une éducation pratique, l'appel en question établit qu'il ne manque pas de pareils établissements pour la classe aisée : il y a des cours de ménage, de travaux manuels, de cuisine, etc. Mais ces écoles ne sont pas accessibles à la population ouvrière et agricole, qui cependant ont bien besoin d'être secondées à cet égard. Il faut donc des écoles gratuites, bien organisées et accessibles à toute la jeunesse féminine.

Dans plusieurs cantons, l'initiative privée s'est occupée de cette question. Le canton de Thurgovie comptait, pendant l'hiver 1886/87, de pareils cours dans huit communes, et les expériences faites nous encouragent à persévérer dans cette voie.

L'organisation de ces cours dans les communes rurales pourrait se faire de la manière suivante :

1. Le *but* de l'école est de procurer aux filles émancipées de l'école primaire ou de l'école secondaire les connaissances nécessaires pour tous les travaux du ménage.

2. Les cours se donnent pendant l'*hiver*; ils durent environ vingt semaines, avec deux à trois demi-journées par semaine.

3. Les *branches essentielles* sont : couture à la machine ; confection d'habillements ; repassage ; raccommodage.

A côté de ces travaux manuels, auxquels on consacre la plus grande partie du temps, on enseigne encore : la langue maternelle (lecture et correspondance) ; le calcul ; l'économie domestique ; l'hygiène.